

STATISTIQUES 2019 du SRP

Avertissement

Ces statistiques ont été établies par le SRP (Syndicat national des Régénérateurs de matières Plastiques). Le SRP est l'organisme français représentatif des entreprises qui gèrent en France une unité de régénération de déchets de matières plastiques c'est-à-dire un site industriel dédié au recyclage mécanique qui réalise au moins deux des opérations suivantes : lavage, broyage, densification, micronisation, granulation, compoundage.

Les régénérateurs, membres du SRP produisent des **MPR** (Matières Premières de Recyclage ou Matière Première Régénérée). Les MPR plastiques sont des matières / compounds prêts à l'emploi par des plasturgistes, en remplacement total ou partiel de résines vierges. Elles sont élaborées par des régénérateurs à partir de **déchets de toutes origines** : ménages et activités économiques (agriculture, construction, secteur tertiaire et industrie). Elles répondent à des cahiers des charges précis.

Les **statistiques annuelles du SRP** sont issues d'une compilation des informations confidentielles transmises par l'ensemble de ses membres, suite à une **enquête exhaustive** réalisée chaque année en début d'année N+1.

Remarque importante : dans les tableaux qui suivent les cases contributrices aux totaux (horizontaux et verticaux) sont en jaune et ne fournissent plus qu'une information qualitative. Cette décision fait suite aux recommandations de l'avocat conseil du SRP (Code de commerce - risque anticoncurrentiel) qui déconseille la fourniture de données chiffrées émanant d'un ou deux contributeurs, ce qui est le cas de la majorité des cases en jaune.

Les membres du SRP estiment représenter **environ 80 % de la capacité de régénération** des déchets de matières plastiques en France pour l'ensemble des MPR qu'ils produisent. Cette valeur moyenne cache des disparités entre MPR.